



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2891  
29 décembre 2023  
1,50 € • DOM: 2€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **LUTTE OUVRIÈRE**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**

# **Loi Immigration Tous les travailleurs sont visés!**



**Gaza**  
**Halte au  
massacre des  
Palestiniens!**

Page 12

**Darmanin,  
Macron...**  
**Marchepieds pour  
l'extrême droite**

Pages 2, 3 et 4

**Grande  
distribution**  
**La dictature  
des actionnaires**

Page 9

**Leur société**

- Macron et l'extrême droite: faux rempart, vrai marchepied 3
- Loi Immigration: xénophobe et antiouvrière 3
- Aide médicale d'État: marchandage sur le dos des immigrés 3
- Loi Immigration: les responsabilités de la gauche de gouvernement 4
- Régularisation de tous les sans-papiers 4
- Lycée Paul-Éluard - Saint-Denis: de l'air, ouvrez les frontières 4
- Péage-de-Roussillon: l'extrême droite à l'œuvre 4
- Éducation: grandes annonces, petit bricolage 5
- Depardieu: Macron fait le job 5
- Militants condamnés: l'arbitraire de l'État 5
- Fil rouge 5

**Dans le monde**

- Ukraine: le Noël de Zelensky 6
- Maroc: voitures du 21<sup>e</sup> siècle, méthodes de Germinal 6
- Iran: des grèves porteuses d'espoir 7
- Dubaï: requins au pays de l'or noir 7
- Gaza: à bas la guerre de Netanyahu et Biden! 12
- Liban: le Hezbollah du côté de l'ordre social 12

**Il y a 40 ans**

- Décembre 1983: la Marche pour l'égalité et contre le racisme 8

**Dans les entreprises**

- Carrefour - Échirolles 9
- Eurotunnel 9
- Grande distribution 9
- La Poste - Fleury-les-Aubrais 10
- Mairie de Noisy-le-Grand 10
- Stellantis - Sochaux 10
- Stellantis - Rennes-la-Janais 10
- Dassault 11

# Loi immigration: tous les travailleurs sont visés!

Quelques jours avant Noël, l'Assemblée nationale nous a offert un spectacle écœurant: le vote d'une loi Macron-Ciotti-Le Pen contre les immigrés. C'est une loi fondamentalement antiouvrière car attaquer les immigrés, c'est d'abord et avant tout s'en prendre à des travailleuses et des travailleurs.

C'est s'en prendre à des femmes de ménage, à des ouvriers du bâtiment, à des cuisiniers, des manutentionnaires, des livreurs, des aides à domicile... C'est s'en prendre à des travailleurs qui se lèvent tôt pour gagner leur vie dans les métiers les plus pénibles et les plus mal payés.

Quand on appartient au monde du travail, on connaît le prix de cette exploitation. Alors, faire passer ces travailleuses et travailleurs pour des profiteurs, voire des menaces, est révoltant.

Cette loi est une gifle pour les travailleurs sans papiers qui s'activent en ce moment même sur les chantiers des JO ou dans les cuisines des restaurants et qui croyaient dans les promesses de régularisation de Darmanin. Ces espoirs viennent de se briser sur des critères encore plus restrictifs.

C'est une gifle pour les immigrés en situation régulière qui n'auront plus les mêmes droits en matière d'APL ou d'allocations familiales.

C'est une gifle pour tous les immigrés installés dans le pays de longue date puisque la loi supprime l'acquisition automatique de la nationalité pour leurs enfants nés sur le territoire. Et c'en est aussi une pour ceux qui, naturalisés, se croyaient protégés puisque la déchéance de nationalité refait son apparition.

De fait, Macron établit la préférence nationale chère à la droite et à l'extrême droite.

Depuis longtemps, ces démagogues répètent en boucle qu'il faut faire passer les travailleurs « français de souche » d'abord. Mais enlever des APL aux travailleurs immigrés n'augmentera pas celle de ceux dont les papiers sont français! Priver les sans-papiers de l'aide médicale d'État ne créera pas plus de lits dans les hôpitaux!

Retirer des droits à une partie des travailleurs n'en a jamais donné plus aux autres. C'est le contraire: les gouvernements commencent toujours par s'attaquer aux plus précaires pour ensuite s'en prendre à tous les travailleurs. On le voit dans les entreprises, où le patronat s'attaque d'abord aux intérimaires, aux contractuels ou sous-traitants pour ensuite attaquer les

embauchés en CDI.

Les millions économisés sur le dos de certaines familles ouvrières servent toujours à grossir les cadeaux au grand patronat, car n'oublions jamais que tous ces politiciens sont d'abord à plat ventre devant les capitalistes et les plus riches.

Les lois sur l'immigration leur servent à faire oublier les mauvais coups contre tous les travailleurs et à masquer leur impuissance à stopper les crises, les inégalités et les guerres.

Alors, ne tombons pas dans le piège de la préférence nationale. Ne nous laissons pas diviser entre travailleurs « français » et « étrangers ». Affirmons la nécessité de lutter pour imposer, ensemble, des conditions de vie dignes contre les seuls véritables profiteurs de cette société: les grands actionnaires qui ne font rien de leurs dix doigts mais qui prospèrent sur le fruit de notre sueur commune!



Cette loi montre ce que valent ceux qui se présentent comme des barrages à la droite ou à l'extrême droite. Car c'est bien sur cette promesse que Macron s'est fait élire en 2017 et 2022. Et aujourd'hui, il passe les plats à Le Pen!

Désormais, quand il s'agit de flatter les préjugés xénophobes pour aller à la chasse aux voix, les politiciens se bousculent au portillon. Et ils montrent, une fois de plus, qu'ils sont prompts à retourner leur veste pour des combines politiciennes minables aux conséquences graves pour des millions de personnes.

En faisant ce pas dans l'ignominie, ils montrent qu'ils n'auront pas de scrupules à en faire d'autres.

La gauche a une responsabilité écrasante dans cette évolution réactionnaire. Elle-même a trahi sa grande promesse de donner le droit de vote aux étrangers. Et surtout, elle a démoralisé les militants les plus sincères et les plus combattifs en se soumettant à la dictature patronale.

Mais le monde du travail est bel et bien là! Ce ne sont pas ceux qui vomissent leur haine sur les plateaux de télévision qui bâtissent les immeubles, entretiennent la voirie ou font tourner les hôpitaux. C'est nous tous, les travailleurs qui venons du monde entier. Ce rôle-là nous donne la capacité de nous battre pour nos intérêts et une société meilleure. Cela, personne ne nous l'enlèvera si nous en prenons conscience, et si nous nous organisons sur la base de nos intérêts de prolétaires.

Nathalie Arthaud

## Macron et l'extrême droite : faux rempart, vrai marchepied

Sur France 5 le 20 décembre, une partie des téléspectateurs ont dû s'étrangler d'indignation en entendant Macron affirmer que le vote par une majorité de députés de la loi Immigration était « une défaite pour le RN », au moment même où Le Pen et Bardella pavoisaient.

Avec le soutien des députés LR et RN au grand complet, et celui des trois quarts de sa majorité, Macron a fait passer une loi antiouvrière de plus. Il réaffirme ainsi son positionnement, non seulement du côté du grand patronat, qui attend de son gouvernement aides à profusion, austérité dans les services publics et facilités de toutes sortes pour accroître l'exploitation des

travailleurs, mais de plus en plus à droite sur l'échiquier politique.

Face à la caméra, Macron a osé prétendre que « cette loi, c'est le bouclier qui nous manquait », une loi « que nos compatriotes attendaient », « fruit d'un compromis », censé « lutter contre l'immigration clandestine » tout en permettant de « mieux intégrer » les travailleurs, sans doute ceux que Darmanin

appelle « les gentils ». Et d'affirmer, contre toute évidence, que « les idées du RN ne sont pas dans le texte », et plus encore que « cette loi va nous permettre d'être plus efficace contre ce qui nourrit le RN » !

Présenter le vote de cette loi comme une façon de couper l'herbe sous le pied de l'extrême droite n'a rien d'original ; le président rejoint ainsi la cohorte des politiciens qui, de gauche ou de droite, ont expliqué benoîtement que la meilleure manière de ne pas laisser le terrain à l'extrême droite est de mettre en application ses idées. En fait, tous n'ont

fait que lui ouvrir la voie, prouvant au passage qu'en réalité ces « idées » ne les choquent pas vraiment.

Non seulement ils ne sont pas gênés, ni de rendre encore plus invivables les conditions d'une partie, importante, de la classe ouvrière, ni de s'attaquer ainsi à tous les travailleurs. Et les textes, contrairement aux allégations d'un Macron, sont là, prêts à servir à ses successeurs éventuels aux manettes, aux Le Pen tante ou nièce.

Bien des électeurs qui avaient cru, en 2017, en 2022, que voter Macron était le moyen d'éviter Le Pen,



peuvent maintenant voir Macron faire du Le Pen et du Zemmour, sous prétexte de les empêcher d'arriver au pouvoir. Macron et ses semblables n'avaient pas précisé, il est vrai, que pour eux le courage politique face aux torrents de boue consiste à se vautrer dedans.

Viviane Lafont

## Loi Immigration : xénophobe et antiouvrière

Le vote de la loi Immigration, mardi 19 décembre, a réjoui Marine Le Pen qui y a vu une « victoire idéologique du Rassemblement national ». Des associations d'aide aux immigrés dénoncent ce texte comme « le plus régressif depuis au moins quarante ans ».

La loi proposée par Gérald Darmanin, qui était censée s'appuyer sur une « jambe droite », plus répressive contre l'immigration irrégulière, et une « jambe gauche », avec la régularisation des sans-papiers travaillant dans des métiers en tension, représentait déjà une attaque contre les immigrés. Mais pour obtenir les voix des élus de droite et d'extrême droite, sans lesquelles le texte n'aurait pas

pu être adopté, le gouvernement a cédé à presque toutes leurs exigences.

La droite a imposé que les aides sociales ne soient versées qu'après cinq ans au moins de présence en France, sauf pour les immigrés qui ont un emploi, qui devront quand même attendre trois mois pour bénéficier de l'APL, et deux ans et demi pour les allocations familiales ou l'allocation personnalisée d'autonomie.



Dans la manifestation contre la loi Immigration, à Paris le 21 décembre.

Le regroupement familial ne sera possible qu'après un séjour de 24 mois au lieu de 18, et le conjoint qui arrive devra avoir un niveau de français minimum. Le « droit du sol » est remis en cause, les enfants nés en France de parents étrangers n'auront plus automatiquement la nationalité française, mais devront la demander entre 16 et 18 ans. La loi permettra la déchéance de natio-

nalité pour les bi-nationaux condamnés pour le meurtre d'une personne dépositaire de l'autorité publique, élargissant ainsi une mesure s'appliquant déjà dans les affaires de terrorisme. Les jeunes étrangers qui veulent étudier en France devront déposer une caution pour obtenir un titre de séjour. Des quotas d'immigration, fixés par le Parlement pour trois ans, seront instaurés.

La répression contre l'immigration irrégulière sera renforcée. Les étrangers sous le coup d'une OQTF (obligation de quitter le territoire français) ne pourront plus accéder à un hébergement d'urgence, et iront grossir le nombre de ceux qui sont à la rue. Un délit de séjour irrégulier en France sera passible de 3 750 euros d'amende et de trois ans d'interdiction du territoire.

Hélène Comte

## Aide médicale d'État : marchandage sur le dos des immigrés

La suppression de l'aide médicale d'État (AME) a été retirée de la loi Immigration par la Commission mixte paritaire, mais pourrait être remise sur le tapis.

Pour obtenir le vote de la loi par les sénateurs et députés de droite, Borne s'est engagée, par un courrier à Gérard Larcher, le président de droite du Sénat, à remettre en discussion la réforme de l'AME début 2024. Tout en se défendant de vouloir

supprimer ce dispositif, le gouvernement sera prêt à toutes les concessions aux élus de droite pour obtenir un vote majoritaire, comme il vient de le faire avec la loi Immigration.

On peut donc s'attendre, dès le début de l'année 2024,

à un nouveau déchaînement de démagogie xénophobe, alors que l'AME ne représente que 0,47 % des dépenses de santé en 2022, selon des associations d'aide aux étrangers. Priver une partie de la population la plus précaire d'accès aux soins serait non seulement odieux, mais une menace supplémentaire pour la santé publique.

H. C.

**Cercle Léon Trotsky**  
**Chaos économique mondial et marche à la guerre : un système capitaliste à renverser**

**Samedi 27 janvier à 15 heures**

Grande salle de la Mutualité

24 rue Saint-Victor, Paris 5<sup>e</sup>

Métro Maubert-Mutualité

(Participation aux frais : 3 euros)

## Loi Immigration : les responsabilités de la gauche de gouvernement

Au lendemain du vote de la loi Asile et immigration, les partis de gauche du Parlement ont dénoncé la collusion de Macron avec l'extrême droite et parlé d'une « trahison » qui « souille la République ».

Cette loi est une infamie. Mais comment être surpris si Macron a repris les préjugés de l'extrême droite et est allé chercher les voix de LR et du RN ? C'est laisser entendre, bien à tort, que le président de la République, le Parlement ou le Conseil constitutionnel pourraient être des gardiens des valeurs progressistes ou des intérêts des plus précaires.

En titrant « Monsieur le Président, ne promulguiez pas cette loi ! », l'Humanité du 21 décembre s'est fait le porte-parole des partis de gauche, du PCF au PS en passant par LFI et EELV, et de multiples associations et syndicats, dont la CGT, la

FSU ou la LDH. Ces responsables ont écrit ensemble à Macron pour lui demander « de renoncer à une loi qui porte atteinte aux valeurs fondamentales de notre République » et pour affirmer « qu'une digue a lâché ». Évidemment, la quasi-totalité des signataires de cette lettre ayant explicitement appelé à voter Macron au deuxième tour de la présidentielle de 2022 « pour faire barrage à Marine Le Pen », ils gémissent quand Macron montre qu'il s'en fiche.

Il faut aussi une sacrée dose d'hypocrisie pour affirmer que la digue vient de lâcher. Les appels réitérés depuis 2002 à voter

pour un candidat ouvertement antiouvrier, comme Chirac puis Macron, sous prétexte de faire barrage à Jean-Marie Le Pen n'ont en rien empêché la progression des idées d'extrême droite. Depuis vingt ans, les lois relatives à l'immigration et au séjour des étrangers se sont succédé, les nouvelles étant presque toujours pires que les précédentes. À peine Le Pen « battu dans les urnes » en 2002, Sarkozy, ministre de l'Intérieur, aggravait la loi. Élu président de la République en 2007, il durcissait les conditions du regroupement familial puis celles pour être naturalisé en 2011. Mais en décembre 2015, après les attentats et sous pression de la droite, c'est un gouvernement de gauche, sous Hollande et Valls, qui a proposé d'élargir



Dans la manifestation parisienne du 18 décembre.

l'application de la déchéance de la nationalité pour les faits de terrorisme.

La gauche porte une responsabilité plus fondamentale encore dans l'évolution réactionnaire de la société. En menant pendant des décennies, à la tête de l'État, les politiques exigées par le patronat, accompagnant les suppressions d'emplois ou mettant en musique la précarité, elle a désarmé et écœuré les travailleurs. En remplaçant méthodiquement les références à la lutte de classe et l'internationalisme ouvrier par

les prétendues valeurs de la république et le nationalisme français, elle a préparé le terrain aux idées xénophobes. C'est tout cela qui a fait le lit de l'extrême droite et des démagogues à la Ciotti, Le Pen ou Zemmour.

Pour enrayer cette évolution mortelle, il ne faut surtout rien attendre du cirque parlementaire mais s'atteler à faire revivre dans le monde ouvrier la conscience de classe et la conviction qu'il peut en finir avec cette société.

Xavier Lachau

## Régularisation de tous les sans-papiers !

La version de la loi Immigration votée le 19 décembre a nettement amoindri les possibilités de régularisation pour les étrangers travaillant dans des métiers en tension, sous la pression des politiciens de droite qui, reprenant les idées de l'extrême droite, prétendaient que cela risquait de créer un « appel d'air », et d'attirer en France de nombreux étrangers.

Les régularisations ne seront pas automatiques, au bout d'une certaine durée de présence et d'activité,

comme le prévoyait le projet initial, mais dépendront du bon vouloir des préfets. Seule « amélioration » par rapport à la circulaire Valls, ceux qui pourront justifier de douze mois de travail dans les deux dernières années pourront faire leur demande sans avoir besoin de l'avis de leur employeur. Mais le titre de séjour sera alors limité à un an.

Le dirigeant du Medef, Patrick Martin, a critiqué la loi Immigration, affirmant que l'économie française aura besoin de 3,9 millions

de travailleurs étrangers d'ici 2050 pour compenser le vieillissement de la population. « Sauf à réinventer notre modèle social », a-t-il précisé ; autrement dit, à moins que les travailleurs dits français acceptent des salaires encore plus bas et des conditions de travail encore pires.

Ce représentant du grand patronat confirme ainsi que ce sont tous les travailleurs qui sont visés, mis en concurrence et attaqués par une telle loi.

Hélène Comte

## Lycée Paul-Éluard Saint-Denis : de l'air, ouvrez les frontières

Plusieurs salariés du lycée Paul-Éluard, à Saint-Denis, en Seine-Saint-Denis, se sont mis en grève jeudi 21 décembre pour exprimer leur indignation contre la loi Immigration qui venait d'être adoptée.

Dans cet établissement, où toutes les nationalités se côtoient, où le Réseau éducation sans frontières est très actif, le débat autour de cette loi à l'Assemblée nationale avait déjà suscité la colère. C'est pourquoi plusieurs enseignants n'ont pas voulu la laisser passer sans rien dire, conscients qu'elle va rendre plus difficile encore la vie des élèves et de leurs parents.

Les enseignants en grève ont distribué un tract devant le lycée, appelant les

élèves à se rassembler derrière une banderole qui affirmait : « Lycée Paul Éluard : contre les lois racistes et pour les droits de tous et toutes ». De nombreux élèves étaient au rendez-vous, reprenant en chœur les slogans : « De l'air, de l'air ! Ouvrez les frontières », « Abolition de la loi Immigration. »

Contents de se retrouver solidaires, élèves et personnel prévoient de remettre cela à la rentrée.

Correspondant LO



## Péage-de-Roussillon : l'extrême droite à l'œuvre

André Mondange, maire PCF du Péage-de-Roussillon, militant ouvrier et ancien délégué CGT de la plateforme chimique de Roussillon, a été agressé vendredi 22 décembre à Avignon par des petites frappes d'extrême droite. Ses agresseurs ont agi par racisme, la fille du maire étant métisse, et s'en sont

pris à « un maire sûrement de gauche ».

Ces petits nazis sont renforcés par le climat xénophobe entretenu depuis des mois avec les discussions autour de la loi immigration de Darmanin à laquelle la surenchère raciste autour du bal mortel de Crépol, dans la Drôme, est venue s'ajouter.

Si l'extrême droite se sent pousser des ailes, la responsabilité directe en revient aux politiciens macronistes, LR et RN qui alimentent ce climat, y compris quand cela se traduit pas des agressions contre des élus marqués à gauche, des personnes d'origine étrangère ou des militants ouvriers.

Correspondant LO

# Éducation : grandes annonces, petit bricolage

Après ses annonces fracassantes sur la fin du collège « uniforme », le ministre de l'Éducation nationale a commencé à préciser comment s'appliqueraient ses réformes, en particulier pour les groupes de niveaux au collège.

Gabriel Attal a ainsi annoncé la création de 2 330 postes à la rentrée 2024 pour les 6<sup>e</sup> et les 5<sup>e</sup>. Pour arriver à ce chiffre, le ministre a dû faire des contorsions arithmétiques. Il a d'abord limité le dispositif aux seuls établissements

d'éducation prioritaire. Ensuite, comme son prédécesseur avait supprimé en 6<sup>e</sup> l'heure de technologie pour financer une heure de soutien en maths et français, Attal supprime à son tour l'heure de soutien pour la remplacer par les fameux

groupes de niveaux... Enfin, il reviendrait sur la suppression de 484 postes dans les collèges, pour que la mesure phare du ministère ne lui « coûte » finalement que 574 créations de postes supplémentaires. Le reste sera tout autant du bricolage.

Fidèle à lui-même, Attal se gargarise du fait que « c'est la première fois que nous recréons des emplois depuis 2017 dans les collèges et les lycées ».



Effectivement, puisqu'au contraire près de 7 000 ont été supprimés. Mais on reste bien loin du compte : le syndicat des chefs d'établissement estime qu'il faudrait 9 000 postes pour mettre en place sérieusement les groupes de niveaux. Mais pas plus que ses

prédécesseurs, Attal ne se soucie des élèves les plus en difficulté, alors que la situation se dégrade depuis des années, que nombre d'établissements fonctionnent sans médecine scolaire, sans infirmière, dans des locaux souvent dégradés.

**Camille Paglieri**

## Militants condamnés : l'arbitraire de l'État

Le 8 décembre 2020, sept personnes plus ou moins liées aux mouvances libertaires étaient interpellées suite à une enquête de la direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) prétendant qu'il s'agissait d'un réseau terroriste. Trois ans plus tard, elles viennent d'être condamnées.

Deux ans de prison avec sursis est la peine la plus légère, cinq ans dont deux et demi avec sursis probatoire est la plus lourde, alors que le dossier rendu public par le jugement ne contient

quasiment rien.

Le principal accusé, un homme de 39 ans, a subi seize mois de détention préventive à l'isolement. Après un mois de grève de la faim, il a été libéré et placé sous contrôle judiciaire. Les services secrets l'avaient mis sur écoute et filé parce que, pendant neuf mois en 2017, il avait fait partie des milices kurdes laïques, les YPG, qui combattaient contre Daech en Syrie. Pour répondre à l'accusation de terrorisme, il a d'ailleurs déclaré devant le juge : « J'ai combattu

les terroristes de Daech. Je me sens insulté d'être ici. »

Un journaliste du quotidien *Le Monde*, dont la rédaction peut difficilement être soupçonnée d'avoir des penchants libertaires, a suivi cette affaire depuis des années. Et il la décrit de bout en bout comme sans fondement. Pour condamner ce prétendu groupe, qui n'a jamais eu de nom, dont les membres ne se connaissaient même pas tous, le tribunal s'est appuyé sur des éléments dérisoires : trois parties d'« airsoft », une

sorte de jeu de rôle avec des armes factices tirant des billes en plastique, ont été présentées comme un entraînement à la lutte armée, de même qu'un journal personnel d'un des accusés qui décrit son quotidien et, entre autres, son goût pour l'airsoft.

La condamnation finale apparaît en réalité comme une manière de cautionner et justifier après coup l'acharnement de la DGSI. Elle montre que l'« État de droit » n'est qu'un vernis qui masque l'arbitraire.

**Pierre Royan**

## Depardieu : Macron fait le job

Visé par deux plaintes pour viol et agression sexuelle, mis en cause par quatorze femmes pour les violences subies sur les plateaux de tournage, selon des témoignages corroborés par l'émission Complément d'enquête, Gérard Depardieu a trouvé des défenseurs.

Macron dans une émission consacrée à sa révoltante loi Immigration s'est aussi étendu sur le cas Depardieu. Sans un mot pour les femmes agressées, il a mis en doute les images

du reportage, affirmé que Depardieu « rend fière la France » et désavoué sa ministre de la Culture qui s'était dite choquée. Puis une cinquantaine de personnalités, dont de célèbres collègues de l'acteur, ont à leur tour pris la défense de celui qu'elles qualifient de « dernier monstre sacré du cinéma français ». L'attaquer serait s'attaquer à l'art, au génie, au rayonnement artistique de la France, etc.

Le rayonnement en question se mesure en fait

en milliards d'euros, correspondant au budget des entreprises de cinéma, de télévision et de tout ce qui en dépend. La petite coterie qui vit près des sommets de cette industrie défend ses moyens d'existence et le montant de ses cachets. Elle peut bien afficher un féminisme de salon mais il ne s'agit pas de tuer la poule aux œufs d'or. Si le monstre sacré ressemble plutôt à un gros dégueulasse, elle estime donc que c'est conforme à l'esprit français. Le Président, par fonction et par vocation, doit lui aussi défendre les produits d'exportation français et, quelle que soit leur qualité, les parer d'une auréole. Vendre des Rafale ou des sous-marins, des canons Caesar ou Depardieu, de toute façon, Macron fait le job.

**C. P.**



## Sil rouge

### Au service des laboratoires

La nouvelle ministre de la Santé, Agnès Firmin Le Bodo, est visée par une enquête pour avoir accepté 20 000 euros de cadeaux de l'entreprise Urgo sous forme de montres de luxe, bouteilles de campagne,

smartphones et autres, en échange du placement des produits de ce laboratoire dans sa pharmacie.

Le personnel politique de Macron est à l'image de sa politique : vendu aux grandes entreprises..

### Suspense !

Plus de 6 000 lits d'hospitalisation ont été supprimés en 2022, et 40 000 depuis 2013. La création de lits pour des soins en ambulatoire, sans séjour à l'hôpital, ne compense pas cette saignée.

Le gouvernement, par

la voix de l'ex-ministre de la Santé Aurélien Rousseau, avait promis de rouvrir des milliers de lits d'ici la fin de l'année. Faut-il attendre que le père Noël s'en charge... en 2024 ?

### À plat ventre devant les plateformes

Suivant la France, plusieurs États européens ont bloqué une directive européenne qui prévoyait de requalifier comme salariés des travailleurs des plateformes numériques comme Uber ou Deliveroo.

Beaucoup ne travaillent que pour une plateforme et sont soumis

à ses règles. Leur statut d'indépendant permet à ces entreprises de les maintenir dans une plus grande précarité que s'ils étaient salariés. Une nouvelle preuve, s'il en fallait, que les gouvernements européens ne sont pas du tout indépendants des entreprises capitalistes !

## Ukraine : le Noël de Zelensky

À peine le Conseil européen avait-il décidé, mi-décembre, d'ouvrir les négociations sur l'adhésion à venir (ou pas) de l'Ukraine à l'Union européenne (UE), que le président ukrainien Zelensky avait crié victoire, espérant que la population lui en attribue le mérite.

Il est vrai que, sur le front, l'heure est à tout sauf à la victoire, de l'aveu même des plus hauts gradés ukrainiens. Un journaliste du *New York Times* affirme même que le chef d'état-major ukrainien négocie les conditions d'un cessez-le-feu avec son homologue russe, malgré l'opposition de Zelensky.

Quand ce dernier déclare qu'il ne veut pas mobiliser les femmes, mais « seulement » 500 000 hommes supplémentaires et « pas immédiatement » mais au cours de l'année qui vient, il n'y a rien là de bien rassurant. En tout cas, ce n'est pas cela qui pourra faire cesser les manifestations de mères et de compagnes de soldats qui, depuis des mois, ont lieu chaque semaine dans les grandes villes, y compris à Kiev sur la place du Maïdan, réclamant leur retour à la maison.

Zelensky, qui n'a pas oublié qu'il avait débuté comme acteur, a sorti une nouvelle carte de sa manche. Il a décrété que, à dater de 2023, l'Ukraine fêterait Noël non plus le 7 janvier mais le 25 décembre, comme l'Europe de l'Ouest. En effet, à la fin du 16<sup>e</sup> siècle, l'Église orthodoxe, qui dominait l'empire tsariste de toutes les Russies, y compris la majeure partie de l'Ukraine, n'avait pas, à la différence des Églises catholique et protestantes, adopté un nouveau calendrier plus proche de l'année astronomique. Résultat : même si depuis la révolution de 1917 l'Ukraine et la Russie ont adopté ce qui est le calendrier plus ou moins universel, les fêtes orthodoxes y affichaient un décalage calendaire croissant avec leurs pendants chrétiens occidentaux.

L'immense majorité des Ukrainiens se moquent bien de la chose. Ou plutôt, comme beaucoup de Russes, ils avaient parfois, depuis la fin de l'URSS, pris l'habitude de célébrer Noël et le Nouvel An selon les deux calendriers, donc d'étaler sur près d'un mois les festivités ! Zelensky, lui, y a vu une double occasion. En brisant un nouveau lien symbolique avec la Russie, l'Église orthodoxe ukrainienne ayant déjà rompu avec le patriarcat de Moscou en 2019, il réaffirme qu'il se tourne résolument vers l'Occident.

Cela n'a bien sûr pas empêché les drones russes de frapper à nouveau des grandes villes pour ce Noël « européenisé ». Quant aux choix pro-occidentaux de Zelensky, les obstacles à leur réalisation n'ont pas disparu.

L'ex-ambassadeur américain en Ukraine, William Taylor, vient de déclarer que, pour adhérer à l'OTAN, celle-ci devait l'emporter dans la guerre actuelle. Or ce n'est pas demain la veille. Quant



PRESIDENCE UKRAÏNIENNE

à l'entrée dans l'UE, elle a toujours comme première condition que Kiev jure la corruption endémique du régime. Cela ressemble à une mission impossible.

Rien que fin décembre, la justice a laissé en liberté un député du parti de Zelensky et homme d'affaires, qu'on avait pourtant interpellé en train de toucher un premier versement sur la vente de terrains appartenant à l'Académie des sciences. Compréhensifs, les juges ont divisé par trois sa caution, afin qu'il

puisse revenir au Parlement gérer les affaires du pays ! Nouvel exemple : un tribunal de Kiev a innocenté un autre député qui a grugé le fisc de 2,4 millions d'euros sur la vente de 158 logements.

Dans le même temps, une femme a pris cinq ans de prison pour avoir volé 8 kilos de saindoux : avec la guerre, a-t-elle dit, elle n'avait plus de quoi se nourrir. D'évidence, elle avait encore moins de quoi acheter juges et policiers.

**Pierre Laffitte**

## Maroc : voitures du 21<sup>e</sup> siècle, méthodes de Germinal

Pour approvisionner leurs nouvelles « gigafactories » de batteries électriques en cobalt, Renault et BMW ont noué un accord avec l'entreprise minière Managem, propriété de la famille royale marocaine.

Les constructeurs mettent en avant ce choix pour vendre leur image, puisque, d'après eux, l'extraction du minerai se ferait dans des conditions « responsables ».

Ce mensonge est dénoncé par une enquête du média associatif en ligne Reporterre.

Renault explique sur son site que la mine de cobalt de Bou Azzer, située au sud de

Ouarzazate, bénéficie de certifications internationales en matière de respect des travailleurs et de l'environnement. Mais les institutions qui les ont délivrées sont pilotées par les grandes entreprises minières. Managem fait également partie du « *fair [équitable] cobalt alliance* », qui rassemble également

Tesla, LG et Glencore. Ce dernier, l'un des plus gros trusts miniers de la planète, s'est rendu célèbre il y a une dizaine d'années pour les ravages qu'ont causés ses mines de cuivre en Zambie, dont les maladies pulmonaires ont empoisonné la population de ce pays africain. Autant dire que ces paravents cachent mal la réalité.

Au Maroc, Managem extrait, depuis de nombreuses années, de l'arséniure de cobalt et commercialise l'arsenic qu'elle en tire et le cobalt qui entre dans la composition des batteries électriques. L'arsenic, obtenu après un traitement à l'acide sulfurique, est utilisé pour des pesticides. Des dizaines de milliers de tonnes de ce produit extrêmement toxique sont stockées à l'air libre. Les mineurs développent des maladies des poumons et de la peau. Ils sont aussi victimes de nombreux accidents du fait des conditions d'extraction particulièrement dangereuses. Comme beaucoup sont engagés par des entreprises sous-traitantes, et souvent en CDD, ils ne disposent

d'aucune assurance et ne peuvent se soigner.

L'intoxication touche en réalité toute la population des villages autour de la mine, qui respire la poussière d'arsenic charriée par le vent. L'agriculture, quant à elle, est devenue impossible : plus rien ne pousse.

Des grèves ont été menées en 2011 et 2012, pour réclamer l'application du droit du travail, des mesures de sécurité et d'hygiène de base, comme du savon pour les sanitaires. Une section syndicale a été construite, mais la répression a été féroce. Des militants témoignent dans le reportage des mauvais traitements infligés par la police marocaine. Il a fallu plusieurs années au régime pour vaincre les mineurs du syndicat et obtenir sa dissolution, en licenciant ceux qui refusaient de plier l'échine.

On a là un exemple de ce que signifie la fameuse transition environnementale : c'est avant tout la poursuite de l'exploitation sans vergogne des hommes et de la Terre.

**Thomas Baumer**



Mine de cobalt de Bou Azzer.

## Iran : des grèves porteuses d'espoir

Depuis le 23 décembre, plusieurs milliers d'ouvriers de l'aciérie d'Ahvaz, en Iran, sont en grève. Ils exigent la réintégration de grévistes licenciés, des augmentations de salaire et l'application de nouvelles classifications des postes.

Les travailleurs de l'aciérie d'Ahvaz, entre 3 000 et 4 000 selon les périodes, n'ont cessé de mener des grèves ces dernières années, pour le paiement des arriérés de salaire ou pour des augmentations. D'une façon ou d'une autre, ils ont participé à toutes les révoltes qui ont secoué l'Iran depuis cinq ou six ans. Ils ont mis en place un syndicat illégal, dont les porte-parole ont été régulièrement arrêtés, battus et emprisonnés.

Cette aciérie appartient à l'Insig, le Groupe industriel sidérurgique national iranien selon l'acronyme anglais, implanté en particulier dans la région industrielle et pétrolière du Khouzestan. Comme les principales entreprises iraniennes, ce

groupe a été privatisé en 2010 au profit de bourgeois liés aux pasdarans, les gardiens de la révolution islamique. Le premier propriétaire, le milliardaire Khosravi, longtemps proche de l'ex-président Ahmadinejad, a été condamné à mort pour escroquerie et exécuté en 2014. Depuis, l'aciérie appartient à la banque Melli, associée à une banque d'État. Ces patrons, privés mais proches de l'État, refusent d'appliquer une classification des postes concédée par le ministère du travail en 2020, qui augmenterait les salaires des travailleurs qualifiés.

Alors que l'inflation annuelle officielle dépasse les 60 %, que l'inflation réelle est double ou triple, que les classes populaires iraniennes



se privent de plus en plus, des grèves ont éclaté ces derniers mois dans la métallurgie mais aussi chez les électriciens et les travailleurs de l'énergie, pour exiger l'application de ces classifications. À Ahvaz, les patrons de l'Insig ont licencié une trentaine de grévistes pour tenter d'intimider les ouvriers. L'effet a été inverse. La grève a pris de l'ampleur pour exiger leur réintégration, les grévistes scandant à travers la ville : « *Nous n'avons pas peur des menaces et de la prison* » ou « *Mort aux exploités, vive le travailleur* ».

La lutte des ouvriers d'Ahvaz, connus pour leur combativité et leurs traditions de lutte, ne peut qu'encourager les travailleurs de tout le pays à se défendre. À Téhéran, les infirmières de plusieurs hôpitaux ont ainsi manifesté contre les bas salaires et les heures supplémentaires forcées non payées. Dans une dizaine de villes, des retraités des services publics ou des télécommunications se sont rassemblés pour réclamer que leurs pensions soient réévaluées en fonction du coût de la vie. Ces retraités se heurtent, eux

aussi, à la collusion entre les gestionnaires privés des fonds de pension et les hauts fonctionnaires de l'État, qui se renvoient la responsabilité des déficits alors qu'ils pompent en toute complicité l'argent des travailleurs, actifs ou retraités.

Ces luttes sur le terrain économique montrent que, malgré la répression impitoyable menée pour écraser la révolte de la jeunesse et des femmes, le régime des ayatollahs et des pasdarans suscite sans cesse de nouvelles contestations.

**Xavier Lachau**

## Dubaï : requins au pays de l'or noir

À l'occasion de la COP 28 à Dubaï, les armateurs les plus puissants ont déclaré solennellement que leurs navires n'émettront plus un gramme de CO<sub>2</sub> en 2050.

Le sujet est d'importance car onze milliards de tonnes de marchandises ont transité par bateau en 2022, émettant 3 % du total des gaz à effet de serre, ces deux chiffres étant en constante augmentation. MSC, Maersk et CMA CGM, les leaders du verdissement en haute mer, représentent plus de la moitié du trafic mondial de conteneurs et ont, grâce à ce quasi-monopole, engrangé des bénéfices record ces dernières années, prenant

place désormais parmi les plus puissants groupes capitalistes au monde.

Leurs dirigeants ont exigé à Dubaï d'avoir une voix prépondérante dans l'Organisation maritime internationale, l'organisme chargé d'édicter les règlements, y compris en matière de décarbonation, afin que leurs intérêts passent en premier. Ils exigent aussi des compensations financières pour changer de carburant et proposent en ce

sens une nouvelle fiscalité sur les carburants marins. Naturellement, elle devra être taillée à leur mesure.

Forts de leurs bénéfices accumulés et certains de continuer à régner sur le commerce maritime, les trois géants ont commencé à faire passer quelques bateaux du fioul lourd au GNL et au méthanol, réputés moins polluants. La conversion complète de leurs flottes prendra vingt-cinq ans, le temps d'amortir les bateaux existants et d'arriver à la date butoir de 2050. Les armateurs monopolistes exigent que les États fixent la date à partir de laquelle les moteurs au fioul lourd seront interdits à la construction ; qu'ils taxent les navires consommant ce carburant à l'exception de ceux appartenant à des compagnies qui passent au méthanol ; qu'ils subventionnent le méthanol, sa production, sa distribution et les installations portuaires nécessaires. MSC, Maersk, CMA CGM et leurs alliés veulent donc que leur transition écologique soit financée par l'argent public et par des

impôts sur leurs concurrents moins puissants.

Venant de sociétés qui ont rançonné la planète ces deux dernières années et ont de quoi racheter à peu près tout ce qui les intéresse, de telles prétentions auraient de quoi indigner. C'est évidemment le contraire qui s'est produit et le monde entier, du moins au filtre des médias, s'incline devant leur vertu. De plus, les pouvoirs publics ont pris les devants. Ainsi, pour ce qui est de la France, Macron a annoncé 500 millions d'euros d'argent public pour décarboner les navires, le port de Marseille a débloqué 370 millions pour passer « au vert » et celui de Brest met 400 millions au pot, sur les dix prochaines années, pour faire de même et, en particulier, rendre possible le ravitaillement en méthanol sur ses quais. Le 19 décembre, l'État a signé avec CMA CGM une convention pour l'aménagement « vert » des grands ports des Antilles, assortie d'une aide de 250 millions d'euros.

En revanche, lorsque l'Union européenne annonce

que les armateurs vont payer, au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la même taxe sur les émissions de CO<sub>2</sub> que les autres industriels, mais dix-neuf ans après eux, les armateurs répondent... en publiant leurs augmentations de tarifs sous prétexte de taxe. Ils n'ont même pas pris le temps, semble-t-il, de consulter la liste, pourtant longue, des exonérations prévues pour leurs navires et encore moins d'avouer que, pour eux, cette taxe sera particulièrement indolore.

Cerise sur le conteneur, la preuve que les moteurs au méthanol seraient, en prenant tout en compte, moins polluants que ceux au fioul lourd est loin d'avoir été apportée et la question semble aussi débattue et aussi mal posée que celle du passage de la voiture thermique à la voiture électrique. Quoi qu'il en soit, cette transition, sous l'aile protectrice et généreuse des États aura une conclusion évidente, sans doute recherchée : le renforcement du monopole MSC, Maersk, CMA CGM.

**Paul Galois**



ALI HAIDER EPA

## Décembre 1983 : la Marche pour l'égalité et contre le racisme

Le 3 décembre 1983, la Marche pour l'égalité et contre le racisme rassemblait près de 100 000 personnes dans les rues de Paris. Un mois et demi plus tôt, dix-sept marcheurs s'étaient élancés de Marseille, parmi lesquels huit jeunes du quartier populaire des Minguettes de Vénissieux, en banlieue de Lyon.

Les promesses de « *changer la vie* » du gouvernement de gauche de Mitterrand, élu en 1981, étaient déjà usées. L'heure était aux économies et plus de deux millions de travailleurs avaient été jetés à la rue, parmi lesquels beaucoup de travailleurs immigrés. Cette génération, celle des parents des futurs jeunes marcheurs, ne s'était pas laissé faire.

### Les travailleurs immigrés dans les luttes

Au printemps 1982, les ouvriers immigrés, qui tenaient les postes les plus durs et mal payés des chaînes de montage des usines Citroën et Talbot se mettaient en grève. Ces « grèves de la dignité » revendiquaient le droit, face à la dictature patronale de la famille Peugeot, de se syndiquer ailleurs qu'au syndicat contrôlé par le patron, et de ne plus subir les comportements racistes des chefs. Un gréviste témoignait ainsi : « *Ce qui était devenu insupportable, c'était de se faire traiter d'esclave, de bougnoule. [...] Toutes les semaines, il fallait qu'un ouvrier paie une bouteille de Ricard, qu'il ne buvait pas, c'était pour boire entre régleurs, chefs d'équipe et contremaîtres. [...] Il y avait aussi les interprètes, pour les Arabes, mais aussi les Turcs, les Yougoslaves, les Portugais, etc. Ceux-là étaient là pour interpréter les volontés de la direction, alors*

*l'ouvrier ne pouvait absolument pas discuter.* »

Les grèves étaient reparties en janvier 1983 pour des augmentations de salaire dans plusieurs usines automobiles, de Chausson à Renault ou Citroën. Le gouvernement de gauche, qui comptait alors quatre ministres communistes, ne dédaigna pas les arguments xénophobes pour tenter de les casser. Alors que le patronat et les médias déchaînaient une campagne raciste contre les grévistes, le Premier ministre socialiste, Mauroy, les accusa d'être manipulés par des extrémistes religieux. Le gouvernement entérina d'ailleurs les premiers plans de licenciements massifs, dont celui de 10 000 ouvriers de l'automobile, à l'été 1983. Dans les familles immigrées, la jeunesse se retrouvait de plus en plus en butte au chômage, mais aussi au racisme.

### La révolte des jeunes

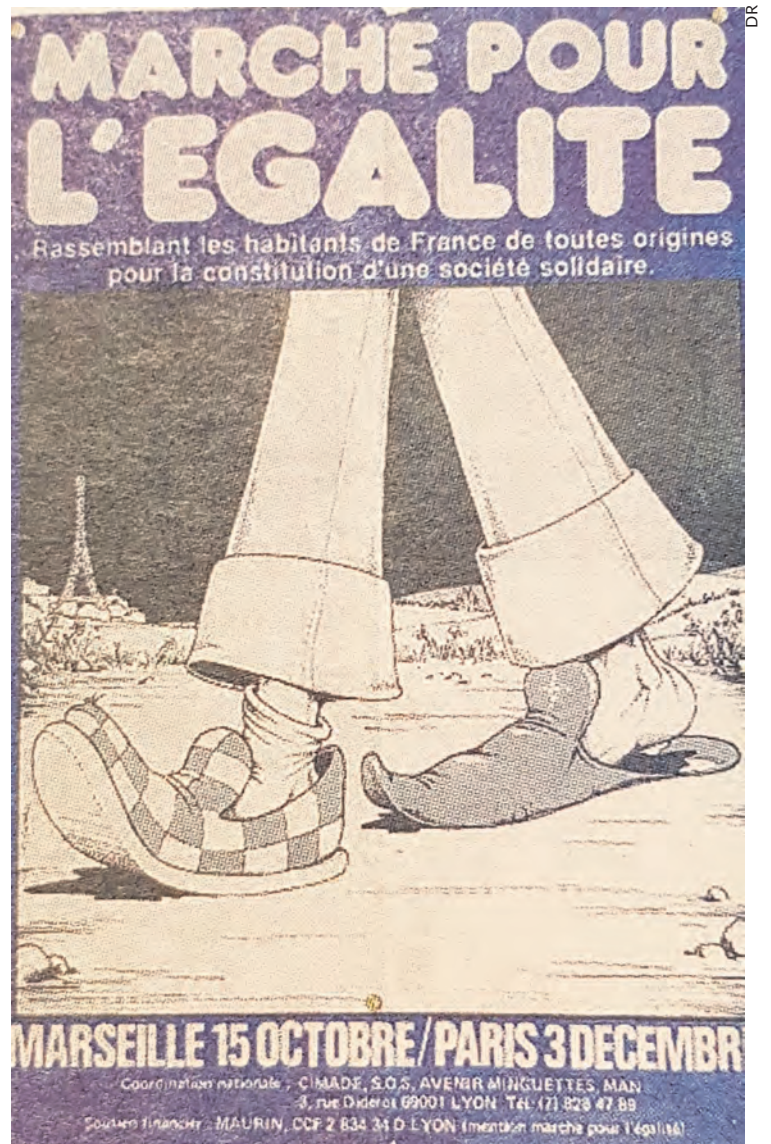
Les expéditions contre les immigrés et les crimes racistes étaient fréquents. Durant le seul été 1983, 31 maghrébins furent tués ou blessés par des tirs de policiers ou de crapules racistes armées. Parmi les victimes se trouvait Toumi Djaidja, 20 ans, qui animait depuis quelques mois l'association SOS Avenir Minguettes. Le 17 juin, un policier lui tira dessus alors qu'il tentait d'intervenir pour aider des jeunes pris à

partie par la police.

L'association des Minguettes était née quelques mois plus tôt, en mars, après une série d'émeutes dans ce quartier à majorité HLM de la banlieue lyonnaise, suite à l'un de ces affrontements entre les jeunes et la police. Ils ne trouvèrent pas de soutien auprès de la Fédération du Parti communiste du Rhône qui, après une petite phrase sur « *l'égalité des droits entre travailleurs français et immigrés* », ajoutait : « *Aujourd'hui, avec deux millions de chômeurs dans notre pays, il faut mettre un terme à l'immigration officielle et clandestine, dans l'intérêt de tous.* » Le Parti communiste, dont les « camarades ministres » avaient accepté sans broncher les plans d'austérité et de licenciements, n'hésitait pas à joindre sa voix à la campagne qui faisait des travailleurs immigrés les responsables du chômage.

C'est à la Cimade, association chrétienne d'aide aux immigrés et aux réfugiés, que les jeunes des Minguettes trouvèrent des militants pour les aider à organiser une marche, dans l'esprit des actions non violentes d'un Gandhi en Inde ou d'un Martin Luther King aux États-Unis. Les marcheurs traversèrent la France, accueillis par le milieu associatif religieux de gauche et par des militants syndicaux et politiques locaux. À chaque étape, ils organisaient des débats avec la population et se retrouvaient parfois en butte au racisme, mais aussi souvent à la fraternité par-delà les préjugés.

Un nouveau meurtre raciste particulièrement révoltant fut commis dans la nuit du 14 novembre. Un jeune touriste algérien, Habib Grimzi, fut roué de coups puis défenestré du train Bordeaux-Vintimille par trois jeunes en route pour s'engager dans la Légion étrangère. Ce crime aussi gratuit qu'abject souleva une grande émotion qui se traduisit par la mobilisation de dizaines de



milliers de manifestants à l'arrivée des Marcheurs à Paris.

### Promesses non tenues de Mitterrand

Le gouvernement socialiste, après les plans d'austérité qui faisaient les poches aux classes populaires et sa validation des plans de licenciements massifs du grand patronat, avait besoin de redorer un peu son image « de gauche ». Mitterrand reçut donc une délégation et quelques jeunes maghrébins foulèrent les tapis de l'Élysée sous l'œil des caméras. Pour l'occasion, il sortit des oubliettes sa promesse de campagne d'accorder le droit de vote aux élections locales aux immigrés, promit des mesures contre les crimes racistes, ainsi qu'une carte de séjour de dix ans renouvelable automatiquement. Ce fut la seule mesure réalisée, les autres retournèrent au placard.

La désillusion devant la politique antiouvrière du gouvernement de gauche favorisait la montée de l'extrême droite, comme l'avait montré la première percée électorale du Front national de Jean-Marie Le Pen lors des élections municipales de mars 1983. Les dirigeants socialistes eurent le culot

de justifier l'abandon du projet de droit de vote aux immigrés en prétendant que cela aurait été un encouragement à cette montée dont ils étaient les premiers responsables!

Quarante ans plus tard, qu'il s'agisse de l'emploi, des relations avec la police, du logement, rien n'a changé dans les quartiers populaires, si ce n'est en pire. Un ancien marcheur interrogé lors des récentes commémorations faisait remarquer : « *Nos quartiers se sont appauvris et tous les politiciens entonnent les mêmes refrains où insécurité rime avec immigration.* » Le poids de l'extrême droite dans le débat récent en témoigne.

La société capitaliste qui s'enfonce dans la crise, l'absence de perspectives politiques venant de la classe ouvrière délitent encore plus le monde du travail et les quartiers ouvriers. Cela laisse la place aux préjugés de toutes sortes et à un racisme qui continue à tuer. Le combat contre ce fléau fait pleinement partie du combat des travailleurs conscients : les divisions entre exploités permettent au capitalisme de maintenir et de nourrir l'oppression de tous.

Nadia Cantale



Les marcheurs dans le Nord.



## Carrefour – Échirolles : en grève pour des salaires et des conditions dignes

Samedi 23 décembre, les salariés de l'hypermarché Carrefour d'Échirolles, dans la banlieue de Grenoble, étaient en grève pour dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail et de rémunération.

Rassemblés devant le magasin, puis à l'intérieur, les grévistes ont mis de l'ambiance en se montrant aux clients. Pour gagner plus d'argent, Carrefour a mis son magasin échirollois en location gérance, en 2022, auprès du groupe marocain Label'Vie, la direction le qualifiant en off de « magasin ethnique » car il est situé entre deux quartiers populaires où vivent de nombreux immigrés.

Pour faire son beurre, le nouveau requin Label'Vie

rogne sur tout : il n'y a plus de prime d'intéressement, plus de participation, plus de prime vacances, qui représente pour les anciens un 14<sup>e</sup> mois. L'ancienneté n'est pas reconnue. Les tickets restaurant sont supprimés pour certains salariés, tandis que tous ont perdu une semaine de repos supplémentaire. Après 35 ans d'ancienneté, les salariés sont à 1390 euros net mensuel!

Quant aux conditions de travail, elles sont catastrophiques, faute de personnel



et de formation pour les nouveaux. Les travailleurs épuisés doivent courir partout et les problèmes de dos, de cervicales, de tendinite, et de canal carpien sont légion. Le travail est dangereux faute d'entretien : des machines à couper ne sont pas réparées, il y a des fuites d'eau partout, des rats et des cafards à gogo.

Au rayon boulangerie, un carrelage hors d'usage, plein de trous, a entraîné un grave accident, faisant perdre l'usage de sa main à un salarié. Des chariots élévateurs sont conduits sans permis. Les poignées de porte, et jusqu'au papier toilette, manquent dans les toilettes des femmes et manquent aussi les vêtements chauds,

les chaussures de sécurité, etc.

Pour couronner le tout, la direction a montré son mépris en demandant aux agents de sécurité de contrôler le sac des grévistes qui quittaient le magasin après leur manifestation. De quoi les rendre encore plus déterminés à ne rien lâcher!

**Correspondant LO**

## Eurotunnel : les vrais empêcheurs de voyager

Jeudi 21 décembre, les salariés de la société Getlink, gestionnaire entre autres d'Eurotunnel, ont déclenché une grève surprise pour réclamer le triplement de leur prime exceptionnelle de fin d'année.

Alors que l'entreprise venait de fêter les trente ans de la fin des travaux du tunnel sous la Manche, et qu'elle a battu cette année des records de profits, les salariés escomptaient au moins 3 000 euros de prime. Leur colère a éclaté lorsqu'ils ont su qu'ils ne les auraient pas. Getlink étant une société privée, ils n'étaient par conséquent liés par aucune obligation de préavis de grève. De plus, le lendemain de Noël en Grande-Bretagne, le Boxing Day, étant traditionnellement un jour férié, nombre

de salariés avaient posé des congés dès la semaine précédente. Le trafic a donc dû être interrompu.

Le ministre des Transports Clément Beaune a joué la partition habituelle des politiciens de son espèce en déclarant que cette grève était « inacceptable », et il a appelé « chacun à la responsabilité pour assurer la circulation et les départs en vacances ». On ne l'a jamais entendu dire que les retards ou les annulations de trains faute de conducteurs ou de mécaniciens pour les entretenir étaient inacceptables. De même que les tarifs exorbitants de la SNCF pendant les fêtes, qui ont empêché bien plus de départs en vacances que la protestation légitime des salariés d'Eurotunnel!

**M.L.**

## Grande distribution : grande restructuration

**« Nous avons pour ambition de grandir et de créer des emplois, notamment dans les emplois de proximité ». Voilà ce que promettait il y a un an le milliardaire Kretinsky, avant de reprendre le groupe Casino.**

À peine quelques mois plus tard, il cédait 180 magasins Casino à Intermarché, puis le reste des hypers et supermarchés à Auchan et Intermarché, laissant 25 000 salariés dans l'incertitude sur leur sort. La menace sur les emplois dans les magasins, les entrepôts et les différents sièges sociaux du groupe, à commencer par celui de Saint-Étienne, est en effet bien réelle. Et tout cela pour que les actionnaires des vendeurs ou des repreneurs, puissent continuer à s'enrichir.

Les restructurations ne concernent pas que Casino et ne datent pas de cette année. En 2019, dix hypers Auchan ont été vendus, onze fermés et les travailleurs licenciés. Interrogé par la presse, un membre de la direction avait alors répondu que l'objectif d'Auchan était de « gagner en agilité ». Cette « agilité » patronale lui a permis de supprimer dans la

foulée 450 emplois dans le service international, en décidant de se débarrasser de ses magasins en Chine, au Vietnam et en Italie. En janvier 2020, 677 salariés, soit 16 % des effectifs du siège d'Auchan, étaient poussés à partir dans le cadre d'un plan de départs dits volontaires. Huit mois plus tard, la direction supprimait 1 475 emplois dans différents services et c'est comme par hasard à ce moment-là qu'elle imposait la polyvalence aux travailleurs restant dans les magasins.

Chez Cora, juste avant son rachat par Carrefour, 1 077 emplois ont été supprimés dans les hypers. À Carrefour, plus de 50 % des 253 hypers et 1 043 supermarchés sont passés en location-gérance. Cette mesure vise à sortir les salariés des effectifs du groupe, en leur faisant perdre au passage autour de 2 300 euros par an et à gagner plus d'argent

sur la gestion des magasins. Au total, avec plus de 10 000 nouveaux emplois supprimés, ce sont des dizaines de milliers de salariés qui ont été rayés des effectifs. Alors que le nombre de magasins, essentiellement de proximité, est en augmentation constante, le nombre global de salariés de la distribution a connu, pour la première fois, une baisse en 2022, passant sous le seuil de 820 000 personnes. Fin mai 2023, on dénombrait 4 000 redressements et liquidations judiciaires ouvertes, menaçant près de 11 000 salariés. Dans le même temps, grâce à la hausse généralisée des prix et aussi à la baisse du nombre de salariés, les marges bénéficiaires sont en hausse dans toutes les chaînes de magasins.

Ce qui se passe aujourd'hui chez Casino, avec sa cohorte de candidats à la reprise, est aussi la démonstration que les exploitants sont interchangeables. Quelle que soit l'enseigne, les travailleurs ont à se défendre face à des capitalistes tout aussi rapaces les uns que les autres.

**Philippe Logier**



## La Poste – Fleury-les-Aubrais : fermeture programmée

En juin dernier, on apprenait que la fermeture du tri postal, la PIC dans le jargon de La Poste, de Fleury-les-Aubrais, dans le Loiret, était programmée.

Les suppressions d'emplois vont commencer début 2024 : des dizaines d'intérimaires vont être licenciés, et sur les 178 embauchés actuels, une trentaine seulement conserveraient leur poste.

Pour tailler dans les effectifs, La Poste ferme tous les ans des centres de tri, préférant faire parcourir de longs trajets au courrier. Une lettre postée à Orléans pour Orléans sera traitée au centre de tri de Wis-sous en région parisienne, un aller-retour en camion de 200 km pour revenir à son point de départ ! Et comme les camions appartiennent pour la plupart à des sous-traitants, La Poste se vante sans vergogne d'être en ce qui la concerne à la pointe du combat

écologique.

Ce qui semble une injure au simple bon sens ne l'est pas selon la logique du profit : chaque emploi supprimé permet d'aggraver l'exploitation. Le prétexte de la diminution du courrier relève de la mauvaise foi car les effectifs diminuent plus vite encore, tandis que le nombre de colis, lui, explose, comme les profits du groupe.

Pour inciter les postiers à partir, la direction leur propose d'être conducteurs, voire réparateurs de bus ou de tram, gardiens d'immeuble, ou d'aller travailler à Wissous, Rennes, Bordeaux... Des postes moins éloignés sont proposés à la plateforme colis de Mer (à « seulement » 40 km) ou comme facteur, mais des

postiers usés ne se voient pas effectuer ces tâches souvent dures. Alors, si beaucoup s'inquiètent de leur avenir, les entretiens bidon ne suscitent pas d'illusion mais plutôt de la colère.

Pour économiser sur la location de terrains, La Poste va fermer plusieurs centres de distribution de l'agglomération orléanaise, les facteurs vont être regroupés dans les bâtiments du centre de tri vidés de leurs machines, avec ceux de Fleury qui s'y trouvent déjà. Pour beaucoup, cela allonge le temps de trajet. Il faut au moins espérer que le fait d'être regroupés au même endroit au lieu d'être éparpillés aidera à s'organiser contre des conditions de travail de plus en plus intenables, comme le dénonçait la grève des facteurs de Fleury, le 6 décembre.

**Correspondant LO**

## Mairie de Noisy-le-Grand : une grève pour Noël



Les 21 et 22 décembre, les agents municipaux de Noisy-le-Grand, en Seine-Saint-Denis, étaient en grève à l'appel de plusieurs syndicats.

Jeudi 21, environ 200 grévistes se sont regroupés devant la mairie et se sont relayés de 12 heures à 19 heures, pour animer la rue de leurs prises de parole et de leur distribution de tracts, avant de s'inviter au conseil municipal pour faire entendre leurs

revendications.

La grève a été décidée après que la maire LR a refusé de verser la prime de pouvoir d'achat de 800 euros. À la place, elle propose d'en verser une de 300 euros brut à 880 personnes, soit moins de la moitié des agents municipaux. Mais,

comme l'ont scandé les grévistes, « la prime, c'est soit pour tout le monde, soit pour personne ! » Dans une municipalité qui, selon les syndicats, a dégagé 18 millions d'euros d'excédent pour son fonctionnement en 2023, il y a largement les moyens de distribuer la prime à tout le monde.

Au-delà de la prime, les raisons de la colère sont nombreuses. Des agents de cantine ou des espaces verts à ceux des gymnases, tous dénoncent le mépris de la maire, les bas salaires, la dégradation des conditions de travail due au sous-effectif et à la multiplication des contrats précaires. Le tout a été aggravé par l'augmentation du temps de travail, début 2022, sans augmentation des salaires, et le vol de cinq à dix jours de congé par an.

La grève a été suspendue le temps des congés de Noël. Mais dès la rentrée de janvier, les agents municipaux ont bien l'intention de se faire entendre et respecter !

**Correspondant LO**



Stellantis-Rennes.

## Stellantis – Sochaux : des ouvriers “chaud bouillants”

Le 15 décembre, à l'usine Stellantis de Sochaux, dans l'un des deux ateliers de fabrication du ferrage, une vingtaine d'ouvriers se sont retirés de leur poste à cause du froid ambiant.

Certains d'entre eux étaient venus avec leur propre thermomètre pour confirmer ce que tous ressentent et, pour être à l'aise et au chaud, ils se sont retrouvés dans une aire de repos.

La production arrêtée, il n'a pas fallu longtemps pour que la hiérarchie, chef du personnel compris, vienne à la rencontre de ces travailleurs. Elle a été reçue comme il se doit : « 11 milliards d'euros de profits en six mois et même pas foutus de nous faire travailler dans de meilleures conditions ! »

Cette forme d'action a été efficace, puisque le chauffage a été tout de suite augmenté et qu'en quatrième vitesse des canons d'air chaud ont été mis en fonction. La maîtrise, qui d'ordinaire rechigne à distribuer des vestes chaudes, a ouvert

les armoires qui en étaient bondées et a fait la distribution. Enfin, d'une voix hésitante, un membre de la direction a demandé : « Alors vous reprenez le travail ? » Les ouvriers lui ont répondu qu'il fallait encore attendre que la température monte tandis que, apprenant ce qui s'était passé, les ouvriers de l'autre bâtiment du ferrage épingleaient des responsables pour la même cause. Ceux-ci voulant sans doute éviter qu'il y ait les mêmes effets, le chauffage a été augmenté illico presto.

Trois quarts d'heure plus tard, la température des ateliers avait pris quelques degrés de plus et les ouvriers pouvaient être satisfaits d'avoir obligé le patron à en rabattre sur ses économies mesquines à leurs dépens.

**Correspondant LO**

## Rennes-la-Janais : il ne faut pas 20, mais 300 embauches !

Juste avant les congés de fin d'année, la direction de l'usine Stellantis de Rennes-la-Janais a annoncé qu'elle allait embaucher une vingtaine d'ouvriers en CDI parmi les plus de 300 intérimaires qui complètent les effectifs depuis des années.

Alors que Stellantis a détruit année après année des centaines d'emplois stables en ne remplaçant pas les départs à la retraite (près de 300 en 2023 à la Janais), l'usine ne pourrait pas tourner sans ces

centaines d'ouvriers en statut précaire.

Ce n'est pas cette vingtaine d'embauches en CDI qui fera sortir beaucoup de travailleurs du cycle infernal de la précarité, ni qui améliorera les conditions de travail dans cette usine. Ce qui serait nécessaire est un plan d'embauche massif en CDI, qui devrait commencer par tous les intérimaires. Les milliards de profits que Stellantis accumule chaque année le permettraient largement.

**Correspondant LO**

## Dassault : des ventes d'armes bien arrosées

MAXIME AUDIN/MARINE NATIONALE



**Le gouvernement du Premier ministre indien, Modi, a refusé le 14 décembre d'exécuter la demande d'entraide de juges français. Ceux-ci enquêtent actuellement sur des faits de corruption concernant la vente en 2016 de 36 avions Rafale pour 7,8 milliards d'euros.**

Selon le PDG de Dassault, Éric Trappier, l'Inde s'apprêterait à passer une nouvelle commande concernant des Rafale marine. Ce n'est donc pas le moment de faire des vagues ni de gêner les bonnes affaires des uns et des autres. On peut parier que l'enquête risque de s'enliser rapidement, comme les précédentes déclenchées elles aussi depuis 2021 à l'initiative de l'ONG Sherpa qui lutte contre la corruption.

Il n'aurait pas fallu non

plus gâcher le Noël de la famille Dassault, principale actionnaire de l'entreprise, surtout après l'annonce faite par Trappier début décembre, qui affichait sa satisfaction devant les commandes de l'avion: quelque 500 Rafale ont été vendus, notamment, soulignait-il, du fait de « l'environnement géopolitique », autrement dit des tensions internationales actuelles, qui font le beurre des Dassault, Thales, Safran, etc.

Certes, toutes les commandes n'ont pas été

finalisées à ce jour, mais Macron est là pour faire le commis voyageur de l'entreprise, de l'Inde à l'Ouzbekistan et de l'Arabie saoudite au Qatar. Certes aussi, tout l'argent des Rafale, dont le prix varie entre 68 et 78 millions d'euros pièce, ne rentre pas dans les coffres de Dassault, qui se partage le magot avec les autres entreprises concernées par leur fabrication. Mais cela n'empêche pas que ses profits se chiffrent en milliards.

Le Rafale aura tout de même été, durant plus de trois décennies, à la charge unique de l'État français, « le meilleur avion du monde » ne trouvant alors aucun preneur en dehors de l'Hexagone. La famille Dassault

peut compter sur son lien fusionnel avec l'État, lequel lui a permis, avec l'argent public, de financer les études, les projets, les prototypes et les commandes de ses différents engins de mort.

Ce n'est pas d'hier que l'État français finance le groupe Dassault. En cette année 2023, il a passé commande pour 43 Rafale, ce qui s'ajoute au versement de quelque 17 milliards de subventions pour cet avion, ainsi qu'au 1,6 milliard pour le futur chasseur bombardier SCAF, un projet mené en commun avec l'Allemagne et l'Espagne, dont Dassault a obtenu la maîtrise d'œuvre.

En Inde comme en France, les travailleurs subissent le parasitisme d'une poignée de profiteurs. La population indienne, l'une des plus démunies au monde, aurait des besoins bien plus élémentaires à satisfaire que de voir l'État équipé en Rafale. Et en France, à un autre niveau sans doute, ce sont les services publics élémentaires qui souffrent de coupes effectuées dans leurs budgets pour engraisser, en ruinant la société, ces marchands d'armes et leurs serviteurs.

Michel Cortaud



### Le bon timing

Du fait des commandes réalisées et à venir, Trappier annonce la montée prochaine à cadence 3 sur Rafale.

De notre côté, c'est le moment opportun d'imposer une augmentation des salaires de 300 euros, en passant à cadence...0.

### C'est pas si loin

À Martignas, la DG annonce les conditions des heures supplémentaires qu'elle voudrait imposer. Majorées ou pas, les gagnants de ce travail supplémentaire sont pourtant les actionnaires.

C'est un salaire qui permette de vivre sans heure supplémentaire qu'il nous faut imposer.

### Le compte n'y est pas

Même majorées, les heures supplémentaires n'en continuent pas moins à enrichir les actionnaires, alors que dire de celles qui ne sont pas majorées?

Qu'il faut qu'on les fasse majorer, bien sûr!

Bulletin Dassault Argenteuil

## QUI SOMMES-NOUS?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),  
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal décembre 2023.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet  
[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)  
**Vidéos** [www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)  
**Audio-LO** [www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

# Gaza : à bas la guerre de Netanyahu et Biden !

Le Conseil de sécurité de l'ONU a demandé, vendredi 22 décembre, l'acheminement « à grande échelle » de l'aide humanitaire à Gaza. Pour éviter que les États-Unis opposent leur veto, il n'est fait aucune mention d'un appel à un cessez-le-feu rendant possible la distribution des aides.

La résolution n'a donc pu être adoptée qu'en s'alignant sur la position des États-Unis, qui est en fait un soutien indéfectible à l'État d'Israël, quels que soient les exactions et les massacres perpétrés.

Déjà durement frappés par la pauvreté du fait du blocus israélien depuis 2007, la situation des habitants de la bande de Gaza devient de plus en plus catastrophique. La guerre a déjà fait plus de 20 000 morts et au moins 50 000 blessés. 1,9 million de personnes ont dû quitter leur domicile et errent d'un endroit à l'autre, dormant sous des tentes alors que la place manque dans les rares édifices publics encore debout.

Les bombardements ayant dévasté le port de

pêche et les élevages, les Gazaouis ont commencé par manger les animaux qu'ils ne pouvaient plus nourrir, puis tous les étals se sont vidés. L'eau potable s'est faite rare, deux des trois accès ayant été coupés et les pompes ou les stations de désalinisation ne pouvant fonctionner faute de carburant et d'électricité. Selon le Programme alimentaire mondial, 93% des habitants sont « en situation d'insécurité alimentaire aiguë » et les premières morts dues à la faim risquent de survenir dans les premiers jours de février.

La circulation des marchandises suspendue, les Gazaouis se retrouvent entièrement dépendants de l'aide humanitaire. Or le rythme de celle-ci a été



Khan Younés le 26 décembre.

divisé par trois depuis début octobre, en raison de la fermeture des points de passage et de l'attitude de l'armée israélienne, dont un député européen a témoigné qu'elle ne laissait parfois passer qu'un seul camion en une journée. Les convois sont ensuite confrontés à l'absence de trajet sécurisé pour distribuer les vivres.

« Nous intensifierons les combats dans les jours à venir et ça sera une longue guerre qui n'est pas près de finir » a déclaré le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, le 25 décembre. Il est lui-même directement intéressé à la prolongation de la guerre, qui lui permet de

se maintenir au pouvoir en faisant taire les critiques au sein de la population israélienne. Les manifestations exigeant que la libération des otages soit davantage la priorité du gouvernement montrent que sa politique de guerre à outrance ne bénéficie pas d'un soutien unanime.

Dans une tribune publiée par un journal américain, Netanyahu a détaillé ses buts de guerre : « Le Hamas doit être détruit, Gaza doit être démilitarisé et la société palestinienne déradicalisée. » Mais les destructions et les massacres actuels visent d'abord à écraser la population palestinienne. Et au lieu de détruire le Hamas,

ils ne peuvent qu'alimenter les sentiments de haine et le désir de vengeance parmi les Gazaouis et l'ensemble des Palestiniens.

Depuis soixante-quinze ans, tous les gouvernements israéliens ont mené une politique de terreur vis-à-vis des Palestiniens pour leur imposer l'oppression et la négation de leurs droits. Elle a abouti à l'impasse actuelle, que payent chèrement les deux peuples, les Palestiniens en premier lieu, mais aussi les Israéliens auxquels un dirigeant comme Netanyahu promet une guerre sans fin, avec le soutien des puissances impérialistes.

Sacha Kami

## Liban : le Hezbollah du côté de l'ordre social

Le 8 octobre, en soutien au Hamas, le Hezbollah déclençait depuis le Sud-Liban des tirs de roquettes contre Israël. Pour conserver son image d'organisation combattante, ce parti islamiste chiite ne pouvait rester à l'écart du conflit alors qu'il dit faire une priorité de la résistance à Israël. Cependant, ni lui ni son parrain iranien ne semblent vouloir une escalade avec Israël et les États-Unis.

C'est en 1982 que le Hezbollah (Le parti de Dieu) fit irruption sur la scène politique libanaise en réaction à l'occupation du sud du pays par Israël. Ravagé par une guerre civile, le Liban était devenu l'arène dans laquelle les puissances de la région s'affrontaient, soutenant chacune diverses milices constituées sur des bases confessionnelles.

Le Hezbollah, issu du Mouvement des déshérités,

bénéficia de l'aide financière et militaire de l'Iran, auréolé du prestige de la révolution qui avait porté au pouvoir les ayatollahs, et chassé un régime inféodé aux États-Unis. Il élargit sa base sociale en organisant autour des mosquées des réseaux d'assistance aux plus démunis et usa de démagogie sociale pour s'imposer comme le représentant exclusif des déshérités libanais, assimilés à la fraction

chiite de la population. Mais s'il prétendait aider les plus pauvres, il attendait d'eux qu'ils restent soumis à l'ordre bourgeois qu'il défendait, n'hésitant pas à réprimer toute contestation.

C'est ainsi que, en 1997, une révolte de la population pauvre de la région de la Bekaa fut réprimée par l'armée libanaise avec le soutien militaire du Hezbollah. En 2004, lorsque des travailleurs mobilisés à l'appel du syndicat CGTL subirent une répression de l'armée qui fit quatre morts, le Hezbollah la justifia en invoquant une ligne rouge à ne pas dépasser. Féroce opposé à la lutte de classe, le Hezbollah combattit aussi violemment ses rivaux, en particulier les organisations de gauche qui avaient une certaine influence parmi les travailleurs. Ainsi en 1987, le cheikh Nasrallah, qui le dirige encore aujourd'hui, fit assassiner une trentaine de cadres du Parti communiste, notamment Mehdi Amel et Hussein Mroué.

Au fil du temps, grâce à ses milices, armées et entraînés par les gardiens

de la révolution iraniens, ce parti intégriste a gagné une réputation de combattant. Il a vu le Parti communiste libanais se rallier à lui au nom du caractère anti-impérialiste de la lutte du Hezbollah contre Israël, malgré son caractère réactionnaire et les attaques subies de sa part.

En 2006, lors de la cinquième guerre d'Israël au Liban, lorsque l'aviation israélienne détruisit les infrastructures, rasa une partie des villes du sud du Liban et de la banlieue de Beyrouth, les miliciens du Hezbollah combattirent avec acharnement. Les troupes israéliennes entrées au Liban durent faire demi-tour après un mois de combat. Alors que l'armée libanaise s'en montrait incapable, le fait que le Hezbollah put tenir en échec Israël accrut encore sa popularité. Par ses discours antioccidentaux et son soutien au Hamas, il s'affirmait comme un des piliers de la résistance à Israël et un champion de la cause palestinienne.

Depuis, sa puissance militaire s'est accrue et son poids politique s'est

renforcé au sein du Parlement, du gouvernement, et de toute la société libanaise. Il en appelle à l'unité nationale pour défendre les intérêts des possédants libanais contre leurs rivaux, mais aussi en fait contre les classes exploitées du Liban. Ainsi, lorsqu'en 2019 on vit la population se soulever contre le gouvernement et sa corruption, le Hezbollah envoya à plusieurs reprises ses hommes affronter les protestataires à Beyrouth et dans les régions du sud.

Malgré leur aura d'organisations combattantes, le Hezbollah tout comme le Hamas ne sont pas les représentants des masses pauvres, ni au Liban ni en Cisjordanie ni à Gaza. Dans le combat pour leur émancipation, les classes exploitées du Liban et de tout le Moyen-Orient auront à forger leurs propres organisations, communistes, prolétariennes et révolutionnaires. Elles trouveront sur leur chemin bien des ennemis, y compris des organisations bourgeoises réactionnaires comme le Hezbollah ou le Hamas.

Leila Wahda

